



## PV de Difficulté / Carence par notaire non désigné

Par **jj62**, le **21/02/2023** à **14:17**

ONC 2011 avec jouissance du domicile à titre gratuit pour monsieur

Divorce 2015: pas de partage effectué, le notaire désigné n'a pas fait de projet ni de PV de difficulté

Le jugement dit que nous pouvons choisir un notaire de notre choix.

L'indemnité d'occupation n'a pas été mise en place.

mon nouveau notaire peut-il valablement établir un PV de difficulté ?

Si monsieur ne veut pas collaborer, que peut faire le notaire ?

Par **Visiteur**, le **21/02/2023** à **14:42**

Bonjour,

Le notaire va commencer par proposition de partage. Puis si elle est refusée ou sans réponse il établira un PV de difficultés.

Vous devrez saisir à nouveau le juge.